

Bienveillance et Vulnérabilité

Les Valeurs du service : **Accueil, Ecoute, Respect et Proximité.**

Le Clic s'engage à promouvoir la bienveillance dans sa pratique et au sein du réseau partenarial à travers une **charte de Bienveillance.**

Les professionnel·les s'engagent notamment à agir de manière transparente, à communiquer une **information claire**, à **respecter la parole et la temporalité** de la personne accompagnée, et à encourager le pouvoir d'agir et les capacités de chaque individu en favorisant **un projet personnalisé** dans la limite des possibilités des professionnel·les.

Il y a **maltraitance** d'une personne en situation de **vulnérabilité** lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action, compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux, et/ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement.

Les situations de maltraitance peuvent être ponctuelles ou durables, intentionnelles ou non ; leur origine peut être individuelle, collective ou institutionnelle.

Les violences et les négligences peuvent revêtir des formes multiples et associées au sein de ces situations.

■ **Allo Maltraitance 3977** est le numéro national dédié à lutter contre les maltraitements envers les personnes âgées et les majeurs en situation de handicap. Numéro accessible 7 jours sur 7, de 9h à 19h.
<https://3977.org/>

■ **CIDFF L'information juridique des femmes et des familles 02 51 71 92 12**

Vous vous posez des questions sur vos droits ?

Venez rencontrer un·e juriste du CIDFF les 2e et 4e vendredis du mois au **Point Justice Vignoble à la mairie de Vallet (9 rue François Luneau)**

■ Il existe un dispositif de **mise en sécurité pour les femmes victimes de violences sur le Vignoble** qui mettent à disposition des hébergements d'urgence.

Contactez l'**EDS Clisson-Aigrefeuille** au **02 40 54 02 12**, le **CCAS** de votre commune ou la **Gendarmerie**.

■ Numéro National d'écoute **Violences Femmes Info 3919** www.arretonslesviolences.gouv.fr

■ Vous êtes victimes de violences au sein de votre famille, **des Assistantes Sociales du Département** proposent des rendez-vous téléphoniques ou physiques au sein des gendarmeries.

Sur notre secteur, **Mme Béatrice Dugast 06 80 84 40 72** écoute et accompagne, apporte des informations spécifiques selon chaque situation et oriente vers des professionnels de santé, social, juridique, administratif...

■ Si vous pensez que la personne vulnérable relève d'une **mise sous protection juridique** (sauvegarde de justice, curatelle ou tutelle), pour protéger sa personne et ses biens, **contactez le CLIC** qui pourra vous donner la procédure de requête en vue d'une protection juridique d'un majeur.

https://www.loire-atlantique.fr/44/seniors-personnes-agees/la-protection-juridique-des-personnes-agees/c_1303654

■ Si la situation vous semble grave, adressez-vous au **Procureur de la République**. Envoyez, par courrier recommandé, un **signalement** en précisant vos coordonnées, celles de la personne en situation de vulnérabilité, celles de ou des éventuel(s) auteur(s) d'abus de faiblesse ainsi qu'une description factuelle et sans interprétation des faits avec d'éventuels témoignages de tiers ou toute pièce utile.

Tribunal Judiciaire de Nantes

A l'attention du Procureur de la République

19 quai François Mitterrand

44921 NANTES

Plus d'informations sur : <https://www.adultes-vulnerables.fr/>

■ En cas de **Danger Immédiat**, composez le **17** ou le **114** si vous rencontrez des difficultés à entendre ou parler